

Crise sanitaire et inégalités de genre

Déclaration du groupe Outre-mer

Merci pour cet avis très exhaustif qui est l'occasion de refaire un passage en revue complet des inégalités de genre qui subsistent encore massivement dans la société française en cette année 2021 et que la crise de la Covid 19 n'a fait qu'exacerber et mieux révéler.

Outre-mer, ces territoires comptent 2,8 millions de personnes dont environ 1,4 million de femmes. Hormis, la configuration des Antilles, les populations de ces territoires se caractérisent par sa jeunesse. Les mères vivants seules représentent 90% des familles monoparentales. Ces familles avec enfant de moins de 25 ans représentent entre 38 et 54% des familles dans certaines de nos collectivités.

Hors pandémie, cette population était déjà confrontée : Aux grossesses plus précoces, au chômage de longue durée, à une grande précarité, au renoncement aux soins et aux violences notamment conjugales.

Si les Outre-mer ont connu des situations très variables depuis un an entre pics épidémiques et stabilisations, aucun territoire n'est épargné par ces conséquences économiques et sociales. C'est pourquoi, il convient de privilégier plusieurs leviers notamment :

- La gestion de l'urgence en favorisant l'accès aux soins en matière de droits sexuels et reproductifs ;
- L'accès aux besoins et soins élémentaires notamment pour les femmes plus précaires.

Le deuxième levier consiste à préparer la relance. La contribution décisive des femmes dans les Outre-mer doit se poursuivre. Les efforts en faveur de leur formation, du développement de leurs compétences et du renforcement de leurs capacités dans la gestion des entreprises seront autant d'atouts pour converger vers des économies résilientes, dynamiques et pérennes.

Le Groupe de l'Outre-mer a voté cet avis.